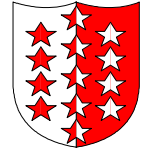




Bourgeoisie de Saint-Léonard



Convocation

Les bourgeoises et bourgeois de Saint-Léonard sont convoqués
en assemblée, le

***Lundi 29 mars 2004 à 20h00,
à la salle de la Cible.***

ORDRE DU JOUR :

- I. Comptes de l'année 2003
- II. Budget de l'année 2004
- III. Agrégations bourgeoisiales
- IV. Divers
- V. Lecture du procès-verbal
- VI. Marende

Comptes 2003

Bilan au 31 décembre 2003

ACTIF		PASSIF	
Disponible		Dettes à court terme	
Compte de chèques postaux	196.10	Créanciers	1'139.00
Banque Raiffeisen, épargne	79'546.35		
Avoirs		Fonds de réserve	
Débiteurs	23'074.35	Fonds de rénovation chapelle	1'334.00
Impôt anticipé	233.45		
Placements			
Fonds de reboisement	15'403.40		
Actions téléphérique CBV	1.00		
Parts sociales AFV-BV	1.00		
La Forêt de l'Aventure SA, Vercorin	2'500.00		
Action Télécabine Vercorin SA	1.00		
Investissements		Fortune nette	
Constructions	27'010.00	Capital	148'156.50
Terrains	2'789.50	+ excédent recettes	126.65
			148'283.15
	150'756.15		150'756.15

Comptes adoptés par le Conseil bourgeoisial en séance du 8 mars 2004.

Cautionnement de fr. 10'400.-- en faveur de la Banque Raiffeisen pour le triage forestier.

Fonctionnements

	Comptes 2003	Budget 2003	Budget 2004
CHARGES			
Charge du personnel			
<i>Autorités</i>	5'287.50	5'500.00	5'000.00
<i>Commissions</i>	2'353.50	4'000.00	4'000.00
<i>Etat-civil</i>	2'276.40	2'500.00	2'500.00
<i>Assurances et charges sociales</i>	1'579.70	2'500.00	2'500.00
Biens et services			
<i>Entretien et assurances immeubles</i>	3'527.10	4'000.00	4'000.00
<i>Entretien routes et alpage</i>	7'239.50	5'000.00	7'000.00
<i>Entretien des forêts</i>	26'220.15	10'000.00	10'000.00
<i>Frais d'assemblées et sorties</i>	840.00	2'500.00	12'000.00
<i>Frais de culture</i>	20'095.00	18'000.00	18'000.00
<i>Impôts et redevances</i>	2'076.30	4'000.00	2'500.00
<i>Frais divers</i>	2'131.00	3'000.00	2'500.00
	<u>73'626.15</u>	<u>61'000.00</u>	<u>70'000.00</u>
REVENUS			
Revenu des biens			
<i>Produit des vignes et domaines</i>	21'065.05	22'000.00	22'000.00
<i>Produit des locations</i>	15'027.80	16'000.00	15'000.00
<i>Vente de bois</i>	26'809.40	4'000.00	10'000.00
<i>Intérêts des titres et des lots</i>	1'123.25	2'500.00	2'000.00
<i>Recettes diverses</i>	0.00	1'000.00	1'000.00
Patentes et concessions			
<i>Redevances diverses</i>	12'227.30	11'000.00	12'000.00
Contributions des tiers			
<i>Agrégation bourgeoisiale</i>	0.00	500.00	1'500.00
Subventions acquises			
<i>Subside triage</i>	0.00	2'000.00	
	<u>76'252.80</u>	<u>59'000.00</u>	<u>63'500.00</u>
Excédent recettes/dépenses	2'626.65	-2'000.00	-6'500.00
<i>./. Amortissement titres</i>	2'500.00		
Solde excédent recettes	<u>126.65</u>		

Informations diverses

Sortie des bourgeois

La traditionnelle sortie des bourgeois aura lieu à Tracuit le dimanche 25 juillet 2004. Nous vous invitons déjà à bien vouloir réserver cette date afin que nous vous retrouvions nombreux sur l'alpe. Un programme détaillé vous sera remis ultérieurement.

Journée de travail à l'alpage

Comme chaque année, une journée de travail aura lieu à Tracuit. Les différents travaux d'entretien de la route et de l'alpage seront effectués le samedi 24 juillet 2004. Nous prions les intéressés de bien vouloir réserver cette date.

Attribution de mandats

Nous prions l'ensemble de la population léonardine occupée dans des maisons, entreprises, bureaux, etc., de bien vouloir transmettre à leurs employeurs la nécessité de nous communiquer leur genre d'activités, ce dans le but d'attribution de mandats futurs.

Rente AVS

Nous rappelons aux personnes atteignant l'âge de la retraite qu'elles doivent remplir un formulaire pour bénéficier de la rente AVS. L'agent AVS se tient à votre disposition.

Contrôle des Habitants

Suite à la réduction d'activité de M. Bernard Bagnoud, agent de police, le Conseil communal a engagé Mlle Véronique Bétrisey, dès le 1er janvier 2004, comme responsable du Contrôle des Habitants et Bureau des Etrangers.

Capsules à café

Un container spécial est à votre disposition à la déchetterie afin de récupérer les capsules de type « Nespresso ».

Compost

Du compost est à disposition de la population léonardine, ceci gratuitement, à notre déchetterie et à l'UTO.

Ramassage des papiers et des ordures

Nous prions la population d'amener les papiers à proximité des bennes à verres uniquement le jour de ramassage, soit le premier mercredi du mois avant 13h00 et de mettre uniquement des ordures ménagères dans les Moloks. Des contrôles seront opérés et les contrevenants amendés.

Déchets – Branches – Sarments

Lors des différents travaux de taille, les recommandations suivantes sont à respecter :

- les branches des arbres le long des routes et des chemins communaux seront élaguées afin qu'elles n'empiètent pas sur le domaine public ;
- les branches coupées et les sarments seront amenés à la décharge contrôlée.

Décharge contrôlée

Les horaires de la décharge sont les suivants :

du 1^{er} avril au 30 septembre

lundi	de 18h00 à 19h00
mercredi	de 18h00 à 19h00
samedi	de 11h00 à 12h00 de 15h00 à 17h00

du 1^{er} octobre au 31 mars

de 16h00 à 17h00
de 16h00 à 17h00
de 11h00 à 12h00 de 14h00 à 16h00

L'Administration